## Communiqué de presse du 8 avril 2014

## Une prise de position claire est urgente

Depuis le début de cette année, les grands médias dirigent notre attention sur les **prétendus avantages de la libéralisation et légalisation du cannabis.** Le fait qu'en Uruguay et dans quelques Etats nord-américains, tout adulte puisse dorénavant obtenir ce stupéfiant quasi légalement, est avancé par les «amis suisses du cannabis» en tant qu'argument pour pouvoir se rapprocher de leur objectif de la légalisation de ce produit également dans notre pays.

En 2008, le peuple suisse s'est clairement exprimé, par une majorité des deuxtiers, contre une telle légalisation. Néanmoins, les prétendus spécialistes des dépendances trouvent toujours de nouvelles propositions pour contourner les dispositions légales tout en continuant de minimiser les effets de la consommation de cannabis. Actuellement cinq grandes villes suisses croient avoir trouvé une nouvelle voie: leurs porte-parole sont d'avis qu'il faut créer des «Cannabis social clubs», dans lesquels on pourrait vendre «de manière contrôlée et dans un cadre privé» du chanvre cultivé en commun – «si nécessaire» également «sans l'accord de la Berne fédérale»!

L'association «Jeunesse sans drogue» n'accepte pas de telles activités irresponsables. Il faut absolument maintenir les dispositions légales actuelles et renforcer l'information concernant les réels risques de la consommation du cannabis pour protéger nos enfants, nos adolescents et toute la société, car:

- Plus les sujets commencent tôt à consommer du cannabis, plus les effets négatifs sur le cerveau dont la mémoire, l'aptitude à se concentrer, la rapidité dans le traitement des informations, la motivation sont sérieux et durables.
- Dans les institutions suisses d'aide aux personnes dépendantes, le pourcentage des moins de 25 ans, ayant le cannabis comme principale substance posant problème, a augmenté massivement de 33% à 73% au cours des dix dernières années.

- Selon des témoignages médicaux, le nombre élevé de jeunes gens devant recourir à un traitement psychiatrique suite à des **schizophrénies et d'autres psychoses liées à la consommation de cannabis,** est très inquiétant.
- En février 2014, les **décès de deux jeunes hommes en bonne santé** (23 et 28 ans) ont été analysés à fond selon les standards scientifiques actuels à la clinique universitaire de Düsseldorf. Pour la première fois, on a pu **prouver que le cannabis pouvait provoquer une défaillance cardiaque mortelle.** Selon le rapport des spécialistes en médecine légale, il s'agit d'un évènement rare, pouvant néanmoins frapper tout consommateur de cannabis.

Ces quatre résultats, tirés de rapports actuels, complètent les dangers de la consommation de cannabis connus depuis longtemps, avant tout chez les adolescents.

L'association «Jeunesse sans drogue» continuera aussi à l'avenir à **s'engager en faveur de la protection de la jeunesse en informant sur les nombreux dangers des différents stupéfiants et en soutenant les institutions thérapeutiques visant l'abstinence.** 

Toni Bortoluzzi Conseiller national Président de l'association Jean-Paul Vuilleumier Secrétaire de l'Association